

Malgré ces évolutions positives, le monde ne va pas beaucoup mieux qu'il y a vingt-cinq ans. Serait-ce de la faute des ONG ? Certainement pas

fusil d'épaule afin d'être en phase avec cette opinion publique sensible au besoin d'une plus grande justice mondiale. La question de la dette des pays « pauvres » et « émergents » aura été symbolique des années 1980 et 1990 avec de nombreuses campagnes menées dans le monde entier, souvent avec le soutien des Églises. Ce sont ces campagnes qui ont forcé les décideurs à trouver des solutions pour régler le problème – en partie seulement, mais en partie déjà. Et qui aurait parié voici seulement cinq ans que les pays les plus « développés » montreraient un jour du doigt les paradis fiscaux – dans une attitude schizophrénique puisqu'ils les contrôlent à leur plus grand profit – lorsqu'il s'est agi de trouver des coupables à la crise financière déclenchée en 2008 ? Depuis plus de dix ans, les ONG dénonçaient ces trous noirs de la finance mondiale, « zones grises » de l'économie capitaliste de marché, et demandaient que les pays riches balaient devant leur porte avant de montrer du doigt le manque de gouvernance de tel ou tel État, dont le budget total ne représente parfois même pas celui d'une grande ville française...

■ ■ Poursuivre sur la voie tracée

La solidarité internationale – terme bien plus riche que le réducteur « action humanitaire », bien trop paternaliste à mon goût – est devenue au fil des décennies à la fois une composante naturelle de nos sociétés, et un lieu d'investissement pour

des dizaines de milliers de jeunes et moins jeunes, scandalisés par ces inégalités criantes qui font honte à notre humanité. La solidarité internationale est devenue une composante d'un vaste courant de solidarité qui s'est mondialisée – en particulier dans les pays africains, asiatiques, latino-américains où des associations d'action sociale et de défense des droits sont multipliées par centaines ces dernières années. La solidarité internationale s'est aussi diversifiée et recouvre des domaines variés : la lutte contre les exclusions et la pauvreté ; la défense des droits humains ; la préservation de l'environnement et des écosystèmes ; la promotion d'un commerce équitable ; la mise en place d'une gouvernance mondiale au service de l'humanité et non des intérêts d'une minorité...

Malgré ces évolutions positives, le monde ne va pas beaucoup mieux qu'il y a vingt-cinq ans. Serait-ce de la faute des ONG ? Certainement pas. Leurs forces sont-elles encore insuffisantes pour inverser les rapports de force sur la planète ? Certainement. Mais, à l'exception de quelques États totalement réticents à accepter une société civile organisée, ce qui a été construit dans la plupart des pays au cours de ces décennies a permis de créer une base indispensable à la mise en place de sociétés plus justes et plus libres. Le chemin sera encore long, mais la voie suivie est la bonne.

Jean-Marie Fardeau



© A. Prings/CIRIC

Nouveaux défis et nouveaux visages de la solidarité

Intervenant lors de l'ouverture de la prochaine session des Semaines sociales de France (Villepinte, du 20 au 22 novembre 2009) sur le thème « Géographie de la solidarité en France et dans le monde », Pierre Calame livre en avant-première quelques éléments de sa réflexion.

Pierre CALAME

Directeur général de la Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme, ancien haut fonctionnaire et chef d'entreprise

l. cf. www.fph.chv

Je dirige depuis plus de vingt ans, après avoir été longtemps haut fonctionnaire, une fondation internationale : la Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme. Elle se dédie à la solidarité internationale. Elle ne veut pas séparer la réflexion et l'action : on ne peut avancer que sur ses deux jambes. C'est à la lumière de cette expérience que je voudrais évoquer les nouveaux défis et les nouveaux visages de la solidarité. Parler de nouveauté, c'est à la fois

La véritable solidarité va vers l'autre imréductiblement et lui permet d'être plus lui-même et de disposer des mêmes droits d'accès que moi aux biens rares de la planète

souligner l'inefficacité de nombreuses pratiques traditionnelles et reconnaître que, face à un monde profondément transformé, il faut trouver d'une autre manière les valeurs auxquelles nous croyons. J'aborderai successivement ces deux angles.

■ ■ ■ Les deux sens du mot solidarité

Peut-être faut-il, pour commencer, revenir à l'étymologie même du mot solidarité. Il a deux sens. Celui que donnent les ingénieurs au fait de solidariser, de rendre interdépendantes et mutuellement complémentaires les différentes parties d'une charpente ou d'un édifice. La solidarité, c'est ce qui fait tenir le monde debout. Elle repose non sur des considérations morales mais sur une vision claire de l'intérêt commun dans un monde interdépendant. La seconde signification de la solidarité, celle qui est utilisée couramment dans le monde ecclésial, est plutôt morale et caritative : l'autre est mon frère et, à ce titre, je suis en mesure de m'identifier à sa souffrance. Mais comment exprimer la sympathie à l'égard de « l'autre comme moi » ? N'est-on pas tenté de le vouloir comme soi ? Doit-on considérer que son salut passe par la reproduction de ce que je suis ? Ainsi, cette solidarité fondée sur « l'autre comme moi » contribue à exproprier les pauvres de leur culture et de leur destinée. La véritable solidarité va vers l'autre « irréductiblement différent » de moi et lui permet d'être plus lui-même et de disposer des mêmes droits d'accès que moi

aux biens rares de la planète. Mais il est un autre obstacle, tout aussi sérieux, à cette forme de solidarité, et on le rencontre aussi bien dans l'action de l'État que dans l'action des ONG. Ce qui justifie la solidarité, c'est « ce dont l'autre manque ». Simple bon sens, dirait-on ! Sauf qu'il en découle de sérieuses conséquences pour la stratégie même de l'aide : une personne comme un peuple se développe à partir de ce qu'il a, de son potentiel de réaction et de créativité, pas à partir de ce qu'il n'a pas.

La troisième limite de cette forme de solidarité est d'être incapable de déboucher sur des « stratégies » de développement. Une solidarité obsédée par l'action concrète, visible, ciblée sur les plus pauvres, ne peut qu'aboutir à un éparpillement de projets solidaires. De ce présent perpétuel de la solidarité, je veux pour preuve la faiblesse des politiques de capitalisation de l'expérience, comme s'il n'y avait rien à apprendre des projets passés, comme si la générosité de l'acte suffisait à lui conférer sa pertinence. Cette dernière n'est pas propre aux ONG. On la retrouve à l'échelle internationale avec les « *objectifs de développement du millénaire* » adoptés par l'ONU. Comme le font observer mes amis africains, en quoi l'objectif de réduire de moitié la grande pauvreté peut-elle dissuader un jeune Africain de risquer sa vie pour tenter d'émigrer ?

Dans ces conditions, l'autre définit plus technique, moins moralisante de la solidarité, celle



Le 6 septembre 2000, Kofi Annan ouvre le Sommet du millénaire.

qui se base sur nos profondes interdépendances, ne serait-elle pas une voie plus solide ? C'est cette idée que semble aussi rejoindre Benoît XVI dans sa récente encyclique, *Caritas in Veritate*, en soulignant la nécessité de « *rechercher une vérité partagée* » et de reconnaître la complexité des interdépendances entre les nations à l'échelle du monde.

■ ■ ■ « La complexité est une fête »

Nos sociétés, comme le soulignait déjà en 1993 la Plate-forme pour un monde responsable et solidaire²,

sont confrontées à une triple crise : celle des relations entre les individus, celle des relations entre les sociétés, celle des relations entre l'humanité et la biosphère. Ces crises ne peuvent être surmontées ni par la multiplication de solidarités ponctuelles ni par l'utopie du grand soir dont l'histoire a montré les impasses. J'utilise souvent, à la fondation, la formule : « *La complexité est une fête* ». La complexité, ce n'est pas une complication qui nous écrase ; c'est une fête, parce qu'elle n'est rien d'autre que l'expression même de la richesse de l'humanité et de l'esprit humain. Complexité et imprévisibilité ne signifient pas pour autant impossibilité de conduire

Une personne comme un peuple se développe à partir de ce qu'il a, de son potentiel de réaction et de créativité, pas à partir de ce qu'il n'a pas

2. cf. www.alliance21.org

Songeons que la plupart de nos débats politiques, si j'excepte l'émergence comme toute récente des questions écologiques, sont restés enfermés dans des débats dont les termes avaient été posés plus d'un siècle auparavant

les stratégies. Bien au contraire, elles les rendent plus nécessaires encore. Mais une stratégie, ce n'est pas de la planification. C'est la combinaison de la vision claire d'où l'on veut aller et d'un « art de la marche ». Deux visions me guident pour concevoir la solidarité : celle des mutations à conduire et celle des échelles auxquelles elle doit s'exercer. Mutations tout d'abord. Si j'en reste à la définition physique de la solidarité, c'est-à-dire de la solidité de l'édifice mondial, de la cohérence entre les différentes parties du système, il y a de grands soucis à se faire. Notre monde n'est pas solide parce que ses parties ne sont pas cohérentes entre elles et il est menacé de ce fait de se disloquer.

Pourquoi cette incohérence malgré la surabondance de nos connaissances techniques et scientifiques ? Parce que notre pensée segmentée, tournée vers l'opérationnel immédiat, nous empêche de voir ce qui est pourtant là, évident, sous nos yeux : dans les systèmes bio-socio-

techniques comme le nôtre toutes les parties du système n'évoluent pas à la même vitesse, ce qui est précisément la définition mécanique de la dislocation. Nos réalités économiques, techniques, scientifiques ont évolué très rapidement au cours des cent cinquante dernières années avec une accélération depuis la Seconde Guerre mondiale. La nature, l'ampleur, la complexité de nos interdépendances ont évolué à la même vitesse. Il n'en va pas de même de nos systèmes de pensée et de nos systèmes institutionnels. Les uns et les autres restent héritiers des siècles passés, du XVIII^e et du XIX^e siècles.

■ ■ Mutations urgentes et nouvelle cohérence

L'absence de mise en perspective historique nous fait prendre pour des réalités éternelles le fonctionnement du libre marché, la démocratie représentative, l'État nation, l'identité et la République une et indivisible, la démocratie représentative, le développement des droits sans les responsabilités équivalentes, la nature et le statut même de l'entreprise. Songeons que la plupart de nos débats politiques, si j'excepte l'émergence comme toute récente des questions écologiques, sont restés enfermés dans des débats dont les termes avaient été posés plus d'un siècle auparavant. Alors, nous comprenons que le premier acte



© A. Phnges/CIIRC
Les aires urbaines, les régions qui se développent, deviennent des acteurs internationaux majeurs.

de solidarité, celui dont dépend notre survie, est de redonner de la cohérence au système, de ralentir, si besoin est, ce qui va trop vite et surtout d'accélérer des mutations qui sont aujourd'hui trop lentes. De là, trois mutations urgentes.

Tout d'abord, la mutation de l'éthique. Il est une réalité que chacun comprend : parce que nous n'avons qu'une unique planète, et qu'elle est peuplée et fragile, nous avons besoin de nous mettre d'accord sur des principes éthiques communs, sur un socle commun mondial, qui est au cœur de la gouvernance de demain et la condition incontournable de la solidarité. Enfin, il nous faut conduire la grande transition vers une société durable. Nous ne le ferons pas avec les outils et institutions qui nous servent aujourd'hui à gérer l'économie, qu'il s'agisse de l'entreprise, de

conséquence directe des interdépendances, de la liberté et du pouvoir. La seconde mutation est celle de la gouvernance, de l'art de gérer les sociétés pour parvenir à la cohésion à l'intérieur, à la sécurité à l'extérieur et à l'équilibre entre la société et son environnement. C'est l'art de conjuguer diversité et unité, autonomie et cohérence du local au mondial, qui est au cœur de la gouvernance de demain et la condition incontournable de la solidarité.

Enfin, il nous faut conduire la grande transition vers une société durable. Nous ne le ferons pas avec les outils et institutions qui nous servent aujourd'hui à gérer l'économie, qu'il s'agisse de l'entreprise, de



© A. Phnges/CIIRC

Comme le montre l'exemple de l'énergie, c'est dans la conception et la gestion des territoires que se joue l'essentiel de la transition vers des sociétés durables.

Dans le contexte de la société de la connaissance, ce sont des autres urbaines, des régions qui deviennent des acteurs internationaux entraînant plus ou moins les autres territoires dans leur sillage

l'organisation des marchés ou en core de la monnaie. Si nous voulons créer un monde solidaire, le premier impératif est celui de changement de système de pensée, de l'imagination créatrice, de l'intelligence collective et de l'aptitude à conduire ensemble des stratégies de changement.

■ ■ ■ Les niveaux mondial et territorial

J'en viens à mon dernier point, celui des échelles de construction des solidarités. Deux niveaux étonnamment conjoints me paraissent essentiels pour déployer la solidarité : d'un côté, le niveau mondial et de l'autre, le niveau territorial. Le niveau mondial est évident dans son principe. Il découle de la nature de nos interdépendances. Trois idées. D'abord, le mode de construction d'une communauté mondiale. Les grands appareils pyramidaux sont en crise. Les évolutions des références culturelles et des moyens techniques, à commencer par Internet, sont entrées maintenant en résonance pour privilégier des approches en réseau. C'est pourquoi le modèle que nous défendons à la fondation est celui des alliances citoyennes internationales. Deuxième idée, l'urgence de construire des régulations internationales légitimes. Edgar Morin dit : « *La planète est devenue un village global, mais sans droit, sans justice et sans régulation.* » Il a raison. Où est le droit quand ce sont encore des droits nationaux qui s'appliquent aux

acteurs économiques et financiers transnationaux ? Où est la justice quand on ose à peine parler de la dette écologique des pays les plus anciennement développés à l'égard des autres ? Où sont les régulations quand l'accord Bâle 2, qui régit le secteur financier, est parti de l'idée que la finance mondiale était trop complexe pour les États et qu'il fallait s'en remettre au sens de la responsabilité des acteurs eux-mêmes ? Enfin, troisième idée, celle de coconstruction du bien public.

Mais c'est le niveau territorial et son caractère inséparable du niveau mondial sur lequel je voudrais conclure. J'ai expliqué ailleurs³ que le territoire serait, avec les filières durables de production organisées à l'échelle internationale, l'acteur pivot de l'économie et de la gouvernance au XXI^e siècle. L'observation de la réalité du développement aujourd'hui montre que, dans le contexte de la société de la connaissance, ce sont des aires urbaines, des régions qui se développent, deviennent des acteurs internationaux majeurs, entraînant plus ou moins les autres territoires dans leur sillage.

De même, comme le montre l'exemple de l'énergie, c'est dans la conception et la gestion des territoires que se joue l'essentiel de la transition vers des sociétés durables. C'est enfin là que se joue l'essentiel de la lutte contre l'exclusion sociale, que se créent

les fondements de la cohésion de demain. Ce n'est pas à l'échelle des dispositifs financiers et institutionnels étatiques, nécessairement compartimentés, que l'on peut avoir une véritable stratégie permettant à chacun de valoriser ses potentialités, de sortir de l'inexistence sociale, de créer et développer le capital immatériel décisif pour se développer. C'est pourquoi l'organisation des solidarités – au sens de la cohérence du système, au sens des flux d'échanges qui en relient les parties, au sens moral aussi –

Il serait erroné d'opposer le niveau local, territorial, qui serait celui de l'action solidaire et le niveau mondial qui serait celui de la pensée

à l'échelle des territoires est une dimension majeure de la solidarité. Il serait erroné d'opposer le niveau local, territorial, qui serait celui de l'action solidaire et le niveau mondial qui serait celui de la pensée. La pensée est tout autant nécessaire au niveau local. J'irai même plus loin : plus un problème est complexe, plus il faut penser avec ses pieds. Voilà je crois les nouveaux défis, les nouveaux visages et les indispensables échelles de la solidarité.

La Fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme

Fondation de droit suisse créée en 1982, la fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme a pour but de financer des recherches et actions qui « *concourent, de manière significative et innovante, aux progrès des hommes par la science et le développement social, avec des partenaires publics et privés des différents continents* ». Ses priorités actuelles définies par ses orientations 2004-2010 et sa stratégie sont l'appui à l'émergence

d'une communauté mondiale, rendue indispensable par la mondialisation et la contribution à trois grandes mutations que l'humanité devra conduire au cours du XXI^e siècle : la révolution de la gouvernance pour gérer les interdépendances d'ampleur nouvelle, la recherche d'une éthique universelle de la responsabilité, la construction d'une société durable.

Dans les années 1990, à l'initiative du P. René Coste,

Jean-Pierre Guérend

3. Un territoire pour l'homme, Pierre Calame, Ed. Charles Léopold Mayer, 1994.